



Rabat, le..... 28 JUIN 2018 ..... الرباط في

A l'attention de Monsieur le président de la FIFA

3641 - -

**Objet : Erreurs d'Arbitrage.**

**Monsieur le Président,**

Nous souhaitons vous faire part de notre indignation devant l'injustice subie par notre Sélection Nationale, suite à des erreurs arbitrales graves ayant entraîné sa sortie prématurée dès le premier tour de la Coupe du Monde 2018.

Nous estimons sans ambages que les erreurs arbitrales survenues notamment lors des deux matches cruciaux face au Portugal et face à l'Espagne (ci-joint le détail et les vidéos correspondantes), ont gravement pénalisé notre sélection nationale en la privant de jouer ces chances de qualification à égalité avec les équipes concurrentes de son groupe.

La gravité desdites erreurs arbitrales est d'autant plus manifeste que lors de ces deux matches (face au Portugal et face à l'Espagne), le recours à la vidéo assistance aux arbitres (VAR) n'a servi qu'à préserver les intérêts de nos concurrents. En témoigne le non recours à cette technologie, sensée amoindrir le biais de subjectivité arbitrale, dans le cas de pénaltys non sifflés en faveur du Maroc face au Portugal (4<sup>ème</sup>, 30<sup>ème</sup> et 80<sup>ème</sup> minutes). En revanche, elle a été utilisée pour valider indûment le 2<sup>ème</sup> but de l'Espagne entaché par plusieurs erreurs : Une sortie de but non signalée par les arbitres aboutit à un corner qui a été exécuté du mauvais côté, et qui a donné lieu à ce deuxième but espagnol.

De tout ce qui précède, nous nous pouvons qu'exprimer notre profonde inquiétude par rapport à la persistance de telles injustices et leur impact négatif sur l'image de la FIFA et sur l'avenir du football en tant que pratique censée participer à faire partager les valeurs nobles d'équité et d'égalité des chances.

Enfin, nous savons compter, Monsieur le Président, sur votre sens hautement éthique et votre attachement au respect du droit, en vue de prendre les mesures qui s'imposent et procéder aux ajustements nécessaires à l'effet de réparer ces injustices et garantir les conditions d'une compétition assurant une égalité des chances à toutes les équipes qui doit primer sur toute autre considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Fouzi LEKJAA  
Président  
Fédération Royale Marocaine de Football





### ANNEXE : DETAIL DES ERREURS ARBITRALES

- **Erreurs survenues lors du match contre le Portugal (vidéos en pièce jointe) :**

---

  - **4<sup>ème</sup> minute** : but du Portugal entaché d'une faute du n° 3 du Portugal qui a poussé fautivement le n° 13 du Maroc. (Clip 1)
  - **30<sup>ème</sup> minute** : le défenseur n°6 du Portugal a chargé irrégulièrement par imprudence dans sa surface de réparation son adversaire n° 13 du Maroc. L'arbitre n'a pas accordé de penalty et le VAR n'est pas intervenu (Clip 2)
  - **80<sup>ème</sup> minute** : penalty non sifflé en faveur du Maroc suite à une faute de main intentionnelle du joueur n° 3 du Portugal. (Clip 3).
  
- **Erreurs survenues lors du match contre l'Espagne (vidéos en pièce jointe).**

---

  - **8<sup>ème</sup> minute** : une faute évidente du n° 3 de l'Espagne qui a fait un tacle par imprudence sur l'attaquant marocain n°13 qui mérite un carton jaune. (Clip 1)
  - **22<sup>ème</sup> minute** : avertissement non mérité du N° 8 du Maroc. (Clip 2)
  - **47<sup>ème</sup> minute** : faute de main volontaire ou intentionnelle non sifflé en faveur du Maroc à proximité de la Surface de réparation de l'Espagne et qui mérite en plus un carton jaune. (Clip 3)
  - **55<sup>ème</sup> minute** : charge irrégulière du n° 2 de l'Espagne sur le n° 13 du Maroc à l'intérieur de la surface de réparation alors qu'il tentait de récupérer le ballon. (Clip 5).
  - **90<sup>ème</sup> Minute** : dans les ultimes minutes de la partie, une sortie de but non signalée par les arbitres aboutit à un corner qui a été exécuté du mauvais côté, et qui a abouti au deuxième but espagnol. But refusé dans un premier temps par l'arbitre pour hors-jeu et validé par la suite après le recours au VAR. (Clip 4).

